



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Parachat Lékh Lékha



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
-  les indices précédés d'une bulle
-  Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 13, versets 7 et 8

La Paracha nous raconte qu'une querelle a éclaté entre les bergers d'Avraham Avinou et ceux de Loth.

? Quel était le sujet de cette querelle ?

Bravo ! Les bergers d'Avraham ont remarqué que **ceux de Loth laissaient paître leurs troupeaux dans des champs qui appartenaient à des gens**, et ils leur ont dit que c'est du vol.

? Que répondaient les bergers de Loth pour justifier leur comportement ?

Bravo ! Ils disaient : "**Ce n'est pas du vol** ! Hachem a promis toute cette terre à Avraham. Et Avraham n'ayant pas d'enfants, Loth est son héritier ! Nous ne faisons qu'utiliser l'héritage un peu en avance."

? Même si cet argument était vrai, un tel comportement est-il moral ?

Bravo ! **Bien sûr que non** ! Un verset explicite de Michlé (28, 24) dit : "Celui qui vole son père et sa mère, et qui prétend que ce n'est pas grave, est considéré comme étant l'ami du destructeur."

? Pourquoi cet enfant pense-t-il que ce n'est pas grave ?

Bravo ! Parce qu'il prétend **qu'il ne fait qu'utiliser à l'avance** ce dont il héritera après le décès de ses parents.

? Le verset dit qu'un tel enfant est l'ami du destructeur. De quel destructeur parle-t-il ?

La Guémara Brakhot (35b) dit qu'il parle de Yérovam ben Névat, qui est considéré

Suite en page 2



PARACHA SUITE

comme le destructeur par excellence, puisqu'il a **non seulement fauté lui-même envers Hachem**, mais a aussi entraîné le peuple à cela.

Le comportement des bergers de Loth était donc **loin d'être moral**. Mais, de toute façon, leur argument était faux.

? Pourquoi ?

Bravo ! Comment peuvent-ils affirmer que Loth sera l'héritier d'Avraham ? **Peut-être qu'Avraham aura des enfants !** Et d'ailleurs, il en a eu ! Il a eu Yichmaël avec Hagar, Its'hak avec Sarah, et encore six autres enfants avec Hagar, après le décès de Sarah. **Loth n'a donc jamais été son héritier.**

Et de toute façon, la Torah elle-même, après avoir parlé de cette querelle, nous dit : "Et le Kéna'ani (Canaanéen) et le Périzi (Phérezéen) habitaient le pays." Le moment,

pour Avraham Avinou, d'hériter de la terre d'Israël, n'était donc pas encore arrivé. D'autres peuples y étaient encore installés...

? Que pensait Loth du comportement de ses bergers ? Était-il d'accord avec eux ?

La suite du verset montre qu'il **approuvait leur comportement**. En effet, Avraham lui a dit : "Je t'en prie ! Qu'il n'y ait pas de querelle entre moi et toi, et entre mes bergers et les tiens." Le fait qu'il ait dit "entre moi et toi" (et pas seulement "entre mes bergers et les tiens") montre qu'Avraham a compris que Loth était d'accord avec le comportement de ses bergers, et que la querelle n'allait plus simplement opposer leurs bergers, mais aussi eux-mêmes.

? Qu'est-ce qu'Avraham a alors proposé à Loth ?

Bravo ! **De se séparer de lui**, comme nous le voyons dans la suite des versets.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 4

HALAKHA

? Quelle est la première chose à faire le matin, après s'être réveillé ?

Bravo ! **Nétilat Yadayim** (se laver les mains).

? Pourquoi faut-il faire Nétilat Yadayim le matin ?

Il y a plusieurs réponses. Le Roch dit que, pendant la nuit, on s'est forcément gratté ou on a forcément touché des endroits habituellement couverts, et nos mains ne sont donc plus aussi propres qu'elles l'étaient avant que nous allions dormir.

? Connaissez-vous une autre raison ?

Le Rachba dit que, le matin, lorsqu'Hachem nous rend notre Néchama (âme), nous sommes **une nouvelle créature** et nous devons remercier Hachem de nous avoir rendu la vie, et d'avoir fait de nous un nouvel être. C'est pourquoi nous **devons nous laver les mains**, comme les Cohanim le faisaient avec le Kiyor (la «fontaine» qui était au Beth Hamikdash) avant de commencer la 'Avoda (le service d'Hachem).

A part cela, la nuit, il y a un Roua'h Ra'a (un mauvais esprit) qui plane sur les mains, et qu'il faut enlever le matin par la Nétilat Yadayim.

? Connaissez-vous les différentes manières de faire Nétilat Yadayim ?

Bravo ! Il y a **deux manières de faire Nétilat Yadayim** : une première manière où on verse l'eau trois fois sur la main droite, puis trois fois sur la main gauche, et une deuxième manière où on verse l'eau sur la main droite, puis sur la gauche, et où on recommence ainsi deux autres fois.

? Quand est-ce que nous utilisons l'une ou l'autre manière ?

Lorsque nous faisons Nétilat Yadayim pour manger du

pain ou pour manger des aliments mouillés, nous utilisons la première manière. Mais lorsque nous faisons Nétilat Yadayim pour enlever le Roua'h Ra'a (le matin, ou après être sorti des toilettes), nous utilisons la seconde manière. Le Choul'han 'Aroukh précise que la Nétilat Yadayim du matin est si importante qu'il faut faire attention **à ne pas toucher sa bouche, son nez, ses oreilles ou ses yeux** (y compris les paupières) **avant de l'avoir faite**. Sinon, on risque, 'Hass Véchalom, des maladies dans ces membres. Le Michna Beroura dit que même les enfants doivent veiller à faire Nétilat Yadayim, car s'ils touchent des aliments sans avoir fait Nétilat Yadayim, ils risquent de les rendre impurs.

? A partir de quel âge peut-on considérer qu'un enfant doit faire Nétilat Yadayim ?

A partir de l'âge où il peut toucher des aliments. Avant cela, il n'y a pas à craindre qu'il rende impur un aliment en le touchant.

Malgré tout, de nombreux Tsadikim (exemple : le 'Hazon Ich) veillaient à faire Nétilat Yadayim même aux bébés, presque depuis le jour de leur naissance. Chacun, selon ses possibilités et son niveau, veillera donc à enseigner l'importance de se laver les mains le matin, avant de commencer toute activité. Le Choul'han 'Aroukh précise que l'eau qu'on utilise pour la Nétilat Yadayim du matin devient impure. On se lavera donc les mains au-dessus d'une bassine, de sorte que l'eau ne tombe pas par terre (sinon, le Roua'h Ra'a se retrouverait par terre aussi).

Le chapitre 4 du Choul'han 'Aroukh développe tous les détails de la Mitsva de Nétilat Yadayim. Il serait donc bien de le lire pour les connaître. Par exemple, au paragraphe 15, il parle du cas de celui qui a dormi le jour, et dit qu'il n'est pas sûr qu'il doive se laver les mains après cette sieste, et le Rama précise qu'il se lavera donc les mains sans Brakha.

Ce chapitre est très intéressant, et il vaut la peine de l'étudier en détail !

MICHNA

Traité Ta'anit, chapitre 1, Michna 3

En Israël, depuis Motsaé Chabbath dernier (c'est-à-dire depuis la sortie du Chabbath Lékh Lékh), on a commencé à demander les pluies, en disant dans la 'Amida, pour les Ashkénazes, «Vètène Tal Oumatar Livrakha» (au lieu de «Vètène Brakha») dans le paragraphe de «Barékh 'Alénou», et, pour les Séfarades, le paragraphe de «Barékh 'Alénou» (au lieu de celui de «Barékhénou»). La Michna rapporte une première opinion, selon laquelle on commence à demander les pluies dès le 3 'Hechvan.

? Pourquoi avoir choisi précisément cette date ?

Car, en Erets Israël, la **saison des pluies commence à cette date.**

 La Michna continue, en rapportant l'opinion de Rabban Gamliel, selon laquelle on commence à demander les pluies le 7 'Hechvan.

? Qu'y a-t-il de particulier le 7 'Hechvan ?

Cette date correspond à **15 jours** depuis la fin de Souccot/Chémini 'Atsérèt.

? Pourquoi faut-il attendre 15 jours après la fin de la fête pour demander les pluies ?

La Michna elle-même nous donne la "Afin que le dernier juif qui, après la fête, a quitté Jérusalem **pour rentrer chez**

lui, puisse faire la route sans recevoir de pluie même s'il habite le plus loin de Jérusalem."

? Comme qui est la Halakha ?

Comme **Rabban Gamliel**, selon lequel, en Israël, on commence à demander les pluies le **7 'Hechvan.**

? En dehors d'Israël, à partir de quand commence-t-on à demander les pluies ?

Une Braïta dans la Guemara dit qu'on attend le **soixantième jour après les fêtes de Tichri** (et ainsi dit le Rambam). Cette année, cette date correspond au 6 décembre 2020 (et on dira donc "Barékh 'Alénou" à partir de 'Arvit de la nuit du 5 au 6 décembre).

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Michlé, chapitre 10, verset 2

A l'occasion de la Parachat Lékh Lékh, et pour continuer sur le sujet de la Tsédaka dont nous allons parler dans l'histoire de cette semaine, nous allons expliquer un verset de Michlé sur le même sujet.

Le roi Chlomo dit : «Les trésors accumulés dans le mal, dans la violence, de manière malhonnête, ne seront d'aucune utilité. **Et la Tsédaka sauvera de la mort.**»

Il y a une différence entre l'utile et le bon. On ne dira jamais qu'il est bon d'accumuler des trésors. Par contre, on pourra dire que c'est utile, car, dans certaines situations extrêmes, des trésors peuvent être utiles et sauver la vie des gens, en permettant d'acheter, par exemple, de la nourriture.

Cependant, les trésors accumulés dans le mal, la violence et la malhonnêteté ne seront même pas utiles.

Plus tard, au verset 4 du chapitre 11, le roi Chlomo dit : «La fortune ne sera d'aucune utilité le jour du malheur.»

Cela signifie qu'en temps d'épidémie ou de guerre, la fortune ne sauve pas, mais lorsqu'on n'est pas dans une

période de malheurs, la fortune peut aider, à condition de ne pas avoir été acquise dans le mal, la violence et la malhonnêteté.

Le **Métsoudat David** dit qu'au moment de la mort, la fortune ne permet pas de sauver la vie. On ne peut pas acheter la vie avec de l'argent. C'est pourquoi, Chlomo conclut : «Et la Tsédaka sauvera de la mort.»

C'est pourquoi une personne qui devait mourir ou qui se trouvait, comme dans notre histoire, au milieu d'un attentat, peut sauver sa vie grâce à la Mitsva de Tsédaka. La Tsédaka sauve de la mort.

Et le mot **Tsédaka** employé ici ne désigne pas seulement la Mitsva de Tsédaka telle que nous la connaissons, mais toutes les **bonnes actions qu'un homme peut faire.**



En conclusion, tout ce qui est acquis dans le mal ne sera jamais utile, et les bonnes actions sont le véritable trésor qui sauve l'homme dans les cas extrêmes.



NÉVIIM PROPHÈTES

Dans cette Haftara, le prophète Yich'aya interroge le peuple juif : "Pourquoi, à cause de la longueur de l'exil et des souffrances que vous avez subies, en êtes-vous arrivés à dire qu'Hachem vous a abandonné, qu'Il ne juge plus votre cause ? Ne savez-vous pas que nous ne pouvons pas comprendre Ses chemins ?

? Comment pouvons-nous penser qu'Hachem ne fait pas attention à ce qui nous arrive, alors qu'Il surveille le monde entier, qui ne tient que par Sa puissance ? Il voit à chaque instant les comportements des gens ! Il connaît la longueur de notre exil, et l'ampleur de nos souffrances !

Dans la vie, nous ne pouvons pas comprendre les chemins d'Hachem (comme l'indiquent les mots "Ein 'Hékér Litvounato"), **mais nous devons savoir qu'Hachem sait ce qu'Il fait.**

La Haftara continue en parlant de plusieurs interventions d'Hachem dans l'Histoire. Puis, elle mentionne un verset en rapport avec notre Paracha : "Qui a entraîné Avraham Avinou à quitter les pays de l'Est où il se trouvait, pour aller jusqu'en Erets Israël ? Qui lui a donné la force de répandre, là où il allait, la croyance en Hachem, et de convaincre les idolâtres de ne servir que Lui ? Tout le monde a accepté ce qu'il disait ! Tout le monde s'est soumis à lui ! N'est-ce pas Hachem qui a suscité tout cela ?"

Avraham était opposé à tous les peuples. Mais il n'avait peur ni d'eux, ni de leur roi.

Lors de la guerre des quatre rois contre les cinq rois, dans laquelle son neveu Loth a été fait prisonnier, il a battu les



rois et a récupéré tous leurs prisonniers et leur butin.

C'est grâce à la puissance de son Bit'a'hon (confiance) en Hachem qu'il a pu faire cela. Cette confiance lui a permis de soumettre les rois de la manière suivante : lorsqu'il lançait du sable, il se transformait en épée ; lorsqu'il lançait de la paille, elle se transformait en lance.

Tout au long de la Haftara, le prophète continue à montrer l'intervention d'Hachem dans le monde et il nous rappelle que, si l'exil (ou toute autre souffrance) nous paraît long, nous devons continuer à croire qu'Hachem sait ce qu'Il fait et Lui faire confiance.

C'est une belle Haftara à approfondir. Nous n'en avons exposé ici que les idées essentielles.

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Maïmonide nous enseigne : "La médisance est la faute la plus répandue, la plus grave et l'homme devra s'en éloigner autant que possible." (Rambam Avot 1,17)

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Réouven ne peut pas s'exclamer de cette façon auprès de Chimon sur les retards répétés de Gad. En effet, même dans le cas d'une histoire sans conséquences, la Torah interdit la médisance, qu'elle soit nuisible ou inoffensive.



CEtte SEMAINE

Gad, qui est très pratiquant et craint D.ieu, sort d'un restaurant non-Cachère. Réouven a vu la scène et s'empresse de la raconter à son ami Chimon.



A toi !

Réouven a-t-il le droit de rapporter ce qu'il a vu à Chimon ?



HISTOIRE

Les enfants, dans la Paracha de Lékh Lékh, nous découvrons Avraham Avinou, dont la principale qualité était le 'Hessed. Cette semaine, nous allons donc rapporter une belle histoire, dans laquelle la Mitsva de Tsédaka a sauvé la vie à un homme.

Un certain Moché, qui, au moment de notre histoire, n'était pas encore très religieux, vendait des billets de loterie. Son stand n'était pas fixe. Il promenait une table pliante de ville en ville, et de rue en rue.

Un jour de Ta'anit Esther (jeûne d'Esther, avant Pourim), il s'est installé à Tel Aviv, à l'angle des rues Dizengoff et King Georges. Avant son départ, sa sœur lui a donné un paquet de gaufrettes, et Moché s'est dit qu'il les mangerait après la fin du jeûne.

Les rues Dizengoff et King Georges étaient pleines de gens qui faisaient leurs courses pour Pourim.

A un certain moment, en début d'après-midi, un pauvre d'une pâleur terrifiante s'est approché de Moché, lui a dit qu'il mourait de faim, et lui a indiqué le paquet de gaufrettes que Moché avait posé sur la table.

Une lutte intérieure éclata chez Moché : allait-il donner des gaufrettes à ce pauvre qui en avait besoin, ou les garder pour lui-même, pour la fin du jeûne ?

Il lui donna une gaufrette. Mais le pauvre, qui n'avait même pas la force de parler, continuait à montrer le paquet, et finalement, Moché, gagnant son Yétser Hara' (mauvais penchant), donna à ce pauvre toutes les gaufrettes.

Le pauvre s'est immédiatement mis à manger et, petit à

petit, les couleurs revenaient sur son visage.

L'après-midi se passait bien lorsque, tout à coup, un terroriste arriva, et décida de se faire exploser au milieu de la foule, à quelques mètres de la table de Moché.

Ce jour-là, il y a eu treize morts, et plus de cent blessés plus ou moins graves. Mais Moché a été sauvé. Comment ?

A un certain moment, il a décidé de s'absenter quelques minutes pour aller rapidement s'acheter un paquet de gaufrettes, afin d'avoir de quoi manger à la sortie du jeûne.

Et c'est justement pendant ces quelques minutes, où il n'était pas à sa table mais au fond du magasin de gaufrettes, que l'explosion a eu lieu.

Lorsqu'il est revenu à sa table, tout son matériel était détruit, et il a réalisé comment la Mitsva accomplie en donnant à manger au pauvre lui a sauvé la vie.

Rav Steinmann zatsal a été très impressionné lorsqu'il a entendu cette histoire. Et à chaque fois que des gens venaient chez lui pour lui donner la Tsédaka, il la leur racontait lui-même.

Il a même tenu à faire la connaissance de Moché. Ce dernier est devenu très religieux. Il a arrêté de vendre des billets de loterie, et est devenu collecteur de Tsédaka pour les institutions de Torah "Nétivot Chalom".

Question

Dani emprunte à son voisin Ouziel un lecteur de musique pour une semaine. Le lecteur, qui est déjà vieux, a souvent du mal à se mettre en marche, puis, un matin, il ne s'allume définitivement plus. Navré, il contacte Ouziel pour le lui annoncer, tout en lui précisant qu'il est exempt de paiement, car cela rentre dans la catégorie de "Méta Mé'hamat Mélakha", c'est-à-dire que le dommage n'est lié qu'à l'usure

normale de l'objet et à rien d'autre.

Ce cas, explicite dans la Guémara, acquitte l'emprunteur. Mais Ouziel lui répond qu'il est fort probable que cela s'applique lorsque le dommage a lieu pendant l'utilisation, mais pas lorsque le dommage a lieu à un autre moment.

GUEMARA



Qu'en penses-tu ?



RÉPONSE

Le Rambam est d'avis, comme l'a mentionné Ouziel, que le cas de "Méta Mé'hamat Mélakha" n'est en vigueur que pendant l'utilisation même de l'objet. Mais le Maguid Michné s'étonne sur la décision du Rambam et mentionne plusieurs avis le contestant. C'est pourquoi, il tranche que ce cas entre dans le cadre de "Méta Mé'hamat Mélakhta", et Dani sera donc exempt de paiement.



- Baba Métsia 96b "Ela Amar Rava".
- Rambam Hilkhos Chééla (Michpatim) chap.1 §1.
- Maguid Michné sur le Rambam "Béchéénéas Chélo Bécha'at Mélakha".



Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

GRANDE TOMBOLA 1 TIRAGE PAR MOIS

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun | Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 584 28 09 53

✉ avotoubanim@torah-box.com